

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Scientifiques, Politiques et Littéraires.

MONTREAL, MARDI, 6 AOUT 1844.

No. 76

VIE PUBLIQUE ET PRIVEE DE NAPOLEON BONAPARTE. PAR L. G. MICHAUD, PRINCIPAL REDACTEUR DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

Suite et fin.

M. Michaud est entré dans des détails très-intéressants sur la mort de Napoléon, et mes lecteurs me sauront gré de les transcrire ici. "A Ste. Hélène, dit-il, ainsi que la plupart des hommes qui ont vécu dans une grande agitation, et qui n'ont pas eu le temps de se recueillir, Napoléon parut penser sérieusement à une autre vie. "Je ne suis ni un incrédule, ni un philosophe," disait-il, "je crois à l'existence d'un Dieu; puis, il y avait là s'y en aller vers le ciel: "Quel est celui qui a fait tout ça?" On sait que dès les premiers temps de son arrivée à Ste. Hélène, il s'était plaint de n'y voir ni prêtre, ni évêque. "Une de mes peines ici," disait-il, "c'est de ne pas entendre de cloches, et de manger du pain moisi." Plus d'une fois il avait fait demander qu'on lui envoyât, de France ou d'Italie, un prêtre catholique; mais ces demandes, confiées à Bertrand, étant restées sans réponse, il le soupçonna de ne pas les avoir fait parvenir, et ce fut le commencement d'une mésintelligence qui devait assés vive pour que le général parût, pendant quelque temps, disposé à quitter Ste. Hélène, sans que Napoléon en témoignât aucun déplaisir. Les demandes étaient cependant à la fin parvenues en France et en Italie. Le cardinal Fesch, qui était à Rome, choisit aussitôt deux ecclésiastiques, qui Sa Sainteté fit partir pour Ste. Hélène. Les deux ecclésiastiques furent très-bien reçus. Depuis leur arrivée, la messe fut dite chaque dimanche à Longwood, et tous les autres devoirs de la religion pratiqués exactement; circonstance assez remarquable de la part de celui qui avait persécuté le pape romain avec tant d'aigreur, et qui n'avait jamais montré beaucoup de ferveur religieuse. Il s'en repêchait sincèrement alors, et le disait sans déguisement, professant hautement la plus grande admiration pour les vertus de Pie VII, qu'il appelait un agneau. Il eut, dans le même temps, avec ses compagnons d'exil, surtout avec Bertrand, qu'il voulait persuader, des conversations sur la religion, dans lesquelles on remarqua des pensées vraiment étonnantes et dignes des plus profonds théologiens. Ce général lui ayant dit un jour sur un ton fort inconvénient: "Qu'est-ce que Dieu? Laissez-vous vu? Je vais vous le dire," répondit Napoléon: "Comment jugez-vous qu'un homme a du génie? Le génie, dit-il, une chose visible? Où en, savez-vous pour y croire? Sur le champ de bataille, au fort de la mêlée, quand vous aviez besoin d'une prompt manœuvre, d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous de la voix et du regard? Pourquoi s'écriait-on de toute part: "Où est l'empereur? Que signifiait ce cri, si ce n'est de l'instinct, de la croyance en moi, en mon génie? Messieurs, vous ont fait croire en moi; eh bien! l'univers me fait croire en Dieu... Les effets merveilleux de la toute-puissance divine sont des réalités plus éloqu岸tes que nos victoires. Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres?..." A ces derniers mots, Napoléon ne s'occupa plus que de ses devoirs domestiques, et le prêtre Vigali ne dut plus s'éloigner un seul instant. "Je suis né dans la religion catholique, lui dit-il; je veux remplir tous les devoirs qu'elle impose, et recevoir toutes les consolations, tous les secours que je dois en attendre." Ayant remarqué dans son incédent quelques signes de désapprobation, il lui dit avec force: "Pouvez-vous ne pas croire en Dieu? Tout proclame son existence; et les plus grands esprits l'ont cru..." Une autre fois, le docteur s'étant permis de rire aux éclats et de la manière la plus indécente, d's apprêts que l'empereur avait ordonnés pour une cérémonie religieuse, Napoléon, le taqua rudement, et dans des termes si énergiques, que Marchand, qui les entendit, n'a pas osé les répéter. "Le 29 avril, dit le comte de Montholon, j'avais déjà passé trente-neuf nuits au chevet de l'empereur, sans qu'il eût permis, même à mon vénérable compagnon de chaîne, le général Bertrand, de me remplacer dans ce pieux et filial service, lorsque, dans la nuit du 29 au 30, il affecta d'être effrayé de ma fatigue, et m'engagea de faire venir à ma place l'abbé Vignali. Son insistance me prouva qu'il parlait sous l'empire d'une préoccupation étrangère à la prière qu'il m'exprimait. Il me permit de lui parler comme à un père; j'osai lui dire ce que je comprendrais: il me répondit sans hésiter: "Oui, c'est le prêtre que je demande, et il ne me laisse seul avec lui, et ne dites rien. J'obéis, et lui amenai immédiatement l'abbé Vignali que je prévins du saint ministère qu'il allait remplir." Ainsi intrépidement auprès de Napoléon, et resté seul avec lui, le prêtre y remplit tous les devoirs de son ministère. Après s'être humblement confessé, cet empereur, naguère si superbe, reçut le viatique, l'extrême-onction, et il passa la nuit en prières, en actes de piété aussi touchés que sincères. Le lendemain, dès le matin, quand le général Montholon parut, il lui dit d'un ton de voix affectueux et plein de satisfaction: "Général, je suis heureux, j'ai rempli tous mes devoirs; je vous salue, à votre mort, le même honneur. J'en ai vu bien, voyez-vous, je suis Italien, enfant de la classe de la Corse. Le son de ses cloches m'émeut, la vue d'un prêtre me fait plaisir. Je voulais faire un mystère de tout ceci; mais cela ne convient pas; je dis, je veux rendre gloire à Dieu. Je doute qu'il lui plaise de me rendre la santé. N'importe; donnez vos ordres, général, fa les dresser un autel dans la chambre voisine; qu'on y expose le Saint-Sacrement, et qu'on dise les prières des quarante-heures." Le comte de Montholon se disposa à sortir pour exécuter cet ordre, Napoléon le retint: "Non, lui dit-il, vous avez assez d'ennemis; comme noble, on vous imputerait d'avoir arrangé tout cela d'après votre tête, et la mienne étant perdue; je vais donner les ordres moi-même." En conséquence le général se retira dans sa chambre et se jeta sur son lit tout habillé. Il s'était endormi, lorsqu'un bruit extraordinaire le réveilla, et qu'il vit le général Bertrand entrer, et lui dire sur un ton fort animé: "Qu'est-ce donc qu'une chapelle en permanence, chez l'empereur, et l'abbé Vignali ne cessant d'officier?—Vous pouvez le demander à lui-même," répondit M. de Montholon avec calme. —Comment cela, répliqua Bertrand, puisque c'est de vous seul que St. Denis en a reçu l'ordre? Il fallut des contradictions chez l'empereur, où, sans respect et sans égard, le général Bertrand ne craignait pas de lui représenter que de pareils actes, que la renommée portera en Europe, étaient politiquement peu convenables, et plutôt d'un religieux que d'un vieux soldat, de son empereur. A ces mots, Napoléon, se levant sur son séant, s'écria d'une voix forte: "Général, je suis chez moi; vous n'avez pas d'ordres à donner ici; vous

n'en avez pas à recevoir; pourquoi y êtes-vous? Est-ce que je me mêle de votre ménage, moi?" Alors Bertrand, contraint de sortir, ne le fit que d'une manière peu respectueuse, levant les épaules, et prononçant d'un ton de mauvais-humeur quelques paroles, parmi lesquelles on distinguait celle de capucin. Comme l'abbé était démolé, il fallut la reconstruire, et toutes les cérémonies furent reprises selon les ordres de l'empereur. Il eut encore quelques moments lucides, et se rappela ce qu'il avait fait de bien en sa vie pour la religion. "J'avais le projet de réunir toutes les sectes du christianisme," dit-il; nous en étions convins avec Alexandre à Tilsit, mais les revers sont venus trop tôt. Du moins, j'ai rétabli la religion. C'est un service dont on ne peut calculer les suites; que deviendraient les hommes sans religion? Puis il ajouta: "Il n'y a rien de terrible dans la mort, elle a été la compagne de mon orillon pendant ces trois semaines; et à présent elle est sur le point de s'emparer de moi pour jamais. J'aurais désiré revoir ma femme et mon fils; mais que la volonté de Dieu soit faite." Le 30 mai, il reçut une seconde fois le viatique, et, après avoir dit adieu à ses généraux, il prononça ces mots: "Je suis en paix avec le genre humain, et il joint les mains en disant: "Mon Dieu!" Les mots tête, armée, furent les derniers, qu'il prononça, et qui indiquent que, dans le délire du moment suprême, son imagination errait encore sur le champ de bataille. Ce fut le 5 à six heures du soir qu'il expira.

Le lecteur ne se plaindra pas de la longueur de cette citation: tout est ici intéressant, et c'est un des plus beaux triomphes que la religion ait jamais remportés. Je ne puis me refuser encore au plaisir de transcrire la fin du portrait de Napoléon par M. Michaud. "Napoléon, dit-il, n'était ni haïssable, ni cruel. Sa politique, ou ce qu'il croyait être sa raison d'Etat, a pu seule le conduire à quelques faits dignes de ces détestables successeurs de César, qui abusèrent si horriblement du pouvoir. Les atrocités des chefs de l'empire romain se rencontrent d'ailleurs rarement dans l'histoire des temps modernes, surtout en Europe, où le christianisme a si heureusement adouci les mœurs; les caractères des peuples et des rois. Elevé dans les meilleures doctrines de cette religion sainte, Napoléon ne les oublia jamais entièrement. Il a dit souvent, même dans ses plus grands succès, que le jour le plus heureux de sa vie était celui de sa première communion, qu'il se rappellerait toujours l'aspect de cette cathédrale d'Ajaccio, où il s'était prosterné devant Dieu avec tant de foi et d'humilité. Si, au milieu des agitations de la guerre et de la politique, il pratiqua peu les devoirs de la religion, du moins il la respecta et la protégea, même dans le temps où il persécutait le Saint-Siège; et jamais on ne le vit se déshonorer par les blasphèmes, par les stupides dénégations, ou par les révolutions. A Sainte-Hélène, il finit par revenir sincèrement aux principes de son éducation première; ce fut la consolation de ses derniers moments. Et qu'on ne pense plus qu'il en soit venu là par suite des faiblesses, des terreurs d'un moribond; il s'en était occupé sérieusement en pleine santé, dès son arrivée dans cette île, où son plus grand occupé fut de ne trouver ni évêques, ni prêtres. Il brava, pour en faire venir, pour les soutenir dans l'exercice de leur saint ministère, les contradictions, les injures même de ses alentours, et, resté presque seul au milieu de ce déshonneur d'impunité; il mourut un véritable martyr, et d'une manière aussi exemplaire, aussi chrétienne, peut-être qu'aucun des rois que l'on puisse citer." De ces nobles et judicieuses réflexions de M. Michaud, il faut conclure l'indispensable nécessité d'une éducation religieuse. Napoléon fut élevé dans les meilleures doctrines de cette religion sainte, et Napoléon mourut en chrétien sur son rocher. Nos législateurs parlent aussi beaucoup d'éducation religieuse; ils veulent de la religion pour leurs enfants. Qu'ils comprennent donc que la seule manière de leur en donner est de pratiquer eux-mêmes ce qu'ils enseignent aux autres: M. Michaud en renvoie à Napoléon, et ils ne se plaindront pas de l'exemple.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR, Veuillez insérer ce qui suit dans votre journal: Nombre de mariages, baptêmes et sépultures qui ont eu lieu dans la paroisse de Montréal depuis 1623 jusqu'à 1835 inclusivement.

Table with 3 columns: Year, Mariages, Baptêmes, and Sépultures. Rows range from 1643-1663 to 1823-1835, with a total row at the bottom.

Ce relevé fait, comme on voit de 20 en 20 ans, ne concerne que la population catholique, soit Franco-Canadienne, soit Irlandaise. On observera que, dans le premier choléra surtout, beaucoup d'étrangers vinrent mourir à Montréal. Des observateurs attentifs suppléeront à ce qui manque à ce relevé. Avant à la campagne depuis plusieurs années, je n'ai pu suivre les choses

depuis 1835. Il serait à souhaiter qu'on pût connaître le nombre des mariages, baptêmes et sépultures de Québec et des Trois-Rivières depuis leur établissement.

Les congrégations différentes de l'Eglise catholique, établies dans nos villes, ont la plupart des registres dont on ne connaît pas le résultat. Si elles le connaissent, ce serait quelque chose d'intéressant.

Certains d'entre Messieurs les curés ont eu la complaisance de faire pour ce qui concerne leurs paroisses ce que je fais pour celle de Montréal. Sans vouloir imposer pareille tâche aux autres, ils feraient plaisir aux observateurs de donner les mariages, baptêmes et sépultures depuis l'érection de leurs paroisses. Ce serait une statistique utile autant pour le présent que pour le passé.

Là où la jeunesse ne trouve que difficilement à s'établir sur des terres, les mariages sont rares. Je crois que ces relevés prouveraient que depuis que les seigneuries sont toutes concédées, la population Canadienne surtout est restée stationnaire. Celles de nos townships est composée presque entièrement de gens nés ailleurs. Si l'on en connaissait les naissances et mariages, on serait convaincu que le système seigneurial est le meilleur sous tous les rapports. Qu'on écoute ce qu'en dit M. Masères, avocat anglais, procureur-général de Sa Majesté britannique en 1773, dans un long mémoire pour faire introduire les lois anglaises en Canada.

Premier avertissement du mémorialiste, No. 45. Selon la coutume de Paris, qui est actuellement suivie dans cette province, l'acquéreur d'un fief doit payer au Roi ou contre seigneur de qui le fief relève, la cinquième partie du prix qu'il en donne au vendeur, et si c'est une terre en service, l'acquéreur doit payer au seigneur la dixième partie de ce prix. Ce droit est un fardeau incommode sur les propriétés, qui empêche le transport de l'un à l'autre sur les occasions. Cependant, comme il est certain que les rentes réservées par les seigneurs sont très menues et qu'elles ne peuvent pas être sur un taux beaucoup plus haut, qu'elles ne sont dans le commencement de la possession des premiers concessionnaires, qui prennent ces terres en bois déboutés défrichent et font valoir, je reconnais volontiers, qu'il est raisonnable que, quand la valeur de ces terres est devenue considérable, les seigneurs aient une partie de leurs profits pour les compenser de la petitesse de ces rentes, et pour les maintenir dans un état respectable. Et pour cela, je vois bien qu'il est nécessaire ou que les seigneurs aient une somme d'argent une fois payée à chaque vente, ou bien une rente plus forte après la mutation qu'apparaissant.

Ce droit (les lots et ventes) est un fardeau incommode sur les propriétés, qui en empêche le transport de l'un à l'autre. Oui, sans doute; mais ce fardeau incommode est pourtant le bonheur du Canada. On en a déchargé les propriétés dans l'ancien monde. Est-on plus heureux? Hélas! les peuples gémissent partout; le pain leur manque.

Le commerce des produits territoriaux est avantageux; mais celui des terres l'est-il autant? Quiconque a une propriété, est indépendant. Plus donc il y a de propriétaires dans un état, moins il y a de servitude. Mais quoique les hommes aiment leurs propriétés, l'argent néanmoins qui donne sur le champ les moyens de satisfaire ses passions, porte la plupart des hommes à sacrifier leur bonheur futur à leur bonheur présent. Et puis, lorsque le transport des terres est facile, des accapareurs profitant des besoins, ou de l'ignorance ou des passions des petits propriétaires s'emparent insensiblement des propriétés; et seuls propriétaires, ils dominent à leur gré ceux qui, auparavant rois, quand ils étaient propriétaires, sont devenus leurs esclaves. Qu'est-ce qui fait les peuples courageux? Les bonnes mœurs; mais les bonnes mœurs s'y trouvent-elles ordinairement? Pas chez les esclaves, ni chez les gens immensément riches. Donc, là où peu possèdent toutes les propriétés, et où beaucoup sont sans propriétés, pas ou peu de bonnes mœurs; beaucoup d'égoïsme et peu d'amour du bien public. Que l'ennemi fonde sur un pareil état. Une multitude menée malgré elle ira combattre. Mais que lui importe la victoire ou la défaite? Son sort sera-t-il meilleur, si elle vainc? Peut-être qu'elle gagnerait à être vaincue.

Rousseau dans ses considérations sur le gouvernement de Pologne, ch. 10, parle bien du commerce. Si vous ne voulez que devenir bruyans, brillans, redoutables, dit-il, et influer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple; appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie; ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finance, qui fasse bien circuler l'argent, qui par là le multiplie, qui vous en procure beaucoup, traitez à la rendre nécessaire, afin de tenir le peuple dans une plus grande dépendance, et pour cela fomentez et le luxe matériel, et le luxe de l'esprit qui en est inséparable. De cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile et fripon comme les autres, toujours sans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la misère ou de l'opulence, de la licence ou de l'esclavage... Si par hasard vous aimez mieux former une nation libre, paisible et sage, qui n'a ni peur ni besoin de personne, lui se suffit à elle-même et qui est heureuse; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition; former des âmes courageuses et désintéressées; appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie, rendre l'argent méprisable, et, s'il se peut, inutile.

Tout être qui grandit tout à coup, ne dure guère longtemps; les arbres, tant la vie est séculaire, croissent peu à peu. Autrefois on croyait qu'un grand bois debout, ne pouvait être défriché en un clin d'œil. Comme

toujours ce sont ceux qui n'ont rien qui prennent des terres en bois de bout, on concédait à modique redevance, afin que le colon pût insensiblement reprendre des forces; on lui prêtait par cette manière d'agir, et l'on attendait des événements casuels à être payé de ses avances. Aujourd'hui il faut être riche pour obtenir des terres; ceux qui concèdent veulent jouir tout de suite, ne font aucune avance. Au si rien n'avance. Un malheureux épuisé de forces et d'argent fait place à un autre qui aura le même sort.

Second avertissement de M. Masères, no. 48 de son mémoire. Depuis que j'ai connu un peu l'état du Canada, sous le gouvernement français, j'ai toujours beaucoup admiré la sagesse de ce gouvernement dans la manière de concéder et de distribuer les terres en ce pays. Ils m'ont paru vouloir y établir deux classes de propriétaires de terres de différents degrés ou rangs, mais toutes deux extrêmement utiles au bien public; savoir, une classe de paysans qui devaient s'occuper à la cultivation de la terre, et dont la grande masse du peuple serait formée, et une classe supérieure de personnes plus riches et mieux élevées que les autres, qui devaient vivre parmi eux et y maintenir la paix et le bon ordre et administrer la justice, qui sont ce que nous appelons en anglais, *gentlemen*, ou *Landell gentlemen*, et sont réputés en général être d'une grande utilité, quand ils vivent sur leurs terres, et font les devoirs attachés à leur état. Il dit no. 127. Il est certain que ce sont les seigneurs campagnards, qui vivent sur leurs terres, et n'ont rien à faire avec la cour et ce la visitent même pas, excepté dans les grandes occasions, sans mais la moindre espérance ni desir d'en rien obtenir de lucratif, qui sont les patrons naturels de la liberté publique; et les véritables protecteurs du peuple contre les extensions de l'autorité royale. Pourquoi donc travaille-t-on si ardemment à détruire cet ordre de choses établi par la sagesse? O Canadiens, vous tressailliez de joie, quand on vous dit qu'on vous va affranchir des droits seigneuriaux. Hélas! vous ne voyez pas qu'en détruisant vos seigneurs, on vous prive de vos véritables protecteurs. Vos fils et les fils de vos fils le comprendront, mais trop tard.

Il faut en tout état une aristocratie. A la place de l'aristocratie seigneuriale surgira une aristocratie industrielle, manufacturière. Libre d'acquiescer et de garder des terres tant qu'elle voudra, peu à peu les propriétés territoriales seront toutes en ses mains. Et qu'arrivera-t-il? Rousseau dans ses considérations sur le gouvernement de Pologne ch. 5, vous répond. Tous les grands peuples écrasés par leurs propres masses gémissent dans l'anarchie ou sous les oppresseurs subalternes qu'une gradation nécessaire force les rois de leur donner. Il n'y a que Dieu qui puisse gouverner le monde, et il faudrait des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations. Ainsi ces grands propriétaires ne pouvant tout cultiver, auront une multitude d'agens dévoués à leurs volontés, et ceux-ci en auront aussi, etc. Tout ira mal, tout péra. C'est le triste état de l'Angleterre. Et enfin qu'arrive-t-il? Rousseau, ch. 12 des mêmes considérations, le dit: "Quiconque veut ôter aux autres leur liberté, finit presque toujours par perdre la sienne." Ce principe est applicable à ceux dont nous parlons, comme aux souverains des grands états. Voulant tout avoir, ils perdent tout; ils deviennent esclaves, en faisant des esclaves. Et à la fin, les derniers accablés par les vexations des agens, lèvent la tête en grinçant des dents et se ruent sur tout ce qui les environne. Mais où m'a entraîné mon imagination vagabonde? Parlez, lecteur. Mais je dis comme Job: *Conceptum sermonem quis contemneret potest?*

On écrit à la Minerve de St. Hyacinthe :

Mr. l'Editeur, Etant persuadé que c'est toujours avec empressement que vous publiez tout ce qui a rapport aux progrès de la science; j'ose me flatter que vous m'accablerez du plaisir de reproduire dans les colonnes de votre journal, cette légère esquisse d'une lecture du soir donnée au Séminaire de St. Hyacinthe.

Les Messrs du séminaire, comprenant l'utilité des lectures publiques, et cédant aux pressantes sollicitations qui leur furent faites, se décidèrent à nous en donner une au commencement des vacances; elle eut lieu le 26 juillet. Le grand concours qu'il y eut, le bon ordre qui fut observé durant toute la séance; (quoique l'auditoire fut des plus nombreux), prouvent d'une manière indubitable le vif intérêt que cette lecture excita. Or, quand après avoir donné l'élan, ces Messrs. ont dû être convaincus de l'importance du bien qu'ils sont susceptibles d'opérer par ce moyen, nous devons en féliciter la persévérance dans une entreprise au si heureuse et si bien accueillie. Oh, il était beau, Mr. l'Editeur, de voir chacun s'empresser à l'environ, d'y venir puiser des connaissances si propres à orner l'esprit et à stimuler l'imagination! Cette première lecture faite par M. J. S. Desautels, a été couronnée du succès le plus brillant. Ayant choisi l'électricité pour son sujet, il nous en développa si clairement les propriétés que la majorité de ses auditeurs en a retiré beaucoup de profit. Le parolonneur par exemple (dont l'usage est connu de tout le monde), nous a certainement tous intéressés et il eût été difficile à une personne tant soit peu intelligente de ne pas saisir la démonstration de sa théorie. M. l'Editeur, la lecture paraissait si maîtresse de sa matière qu'il n'a pas manqué d'attirer la plus grande attention. Aussi très souvent la salle a-t-elle retenti de bruyans applaudissemens. Après avoir traité cette particule de physique, nous fu ces aimés bien agréablement, par quelques expériences de chimie, de plus belles qui puissent être faites, et à l'aide desquelles il

parfaitement à nous convaincre de la réalité de ses avancées, tout en satisfaisant notre curiosité. Ce fut sur le gaz oxygène et hydrogène qu'il opéra, après nous avoir fait connaître leur découverte, leur état naturel et la manière de les préparer.

M. l'éditeur, ce n'est pas seulement à raison des avantages particuliers que chaque individu peut en retirer que de telles lectures sont utiles, mais encore sous le rapport du goût pour l'éducation, qu'elles tendent à propager et à faire apprécier. Je suis appuyé sur des faits quand je parle ainsi. J'ai vu depuis, des chefs de familles qui jusqu'alors n'avaient nourri que des préjugés contre les sciences, par la raison qu'ils n'avaient jamais eu occasion de s'en former une idée plus relevée, en admirant ses beautés, se bien promettre de faire instruire leurs enfants, afin que, disaient-ils, ils puissent un jour comprendre des phénomènes aussi extraordinaires... Oui, c'est là un moyen bien facile d'étendre la science, ou au moins de donner à tous des notions générales sur ces diverses branches. La preuve en est, que le lendemain de cette agréable soirée, les sujets ordinaires des conversations étaient disparus presque partout : C'était du *fluide électrique dont on s'entretenait* et des gens qui ignoraient auparavant ce que c'était qu'un gaz, parlaient d'*oxygène, d'hydrogène, etc.*, et détaillaient les propriétés de ces gaz, à ceux qui n'avaient pas eu l'avantage d'assister à cette intéressante lecture. Oh ! que nous devons de remerciements à des hommes qui après avoir eu à supporter les fatigues d'une année scholastique, sont toujours disposés à ne rien ménager et à sacrifier leurs moments de loisir, quand il s'agit d'instruire et par là rendre les plus grands services à leurs concitoyens. Mais nos éloges seraient superflus, ou plutôt seraient au-dessous de leur mérite... ce sont leurs actions mêmes qui font leur éloge. UN SPECTATEUR.

Voici le compte-rendu du *Journal de Québec*, du 1er, sur l'examen du séminaire de Québec :

Ces exercices, commencés de lundi, se sont terminés ce matin, par une messe solennelle et un sermon de circonstance, prêché par Mgr. de Sydonie qui a présidé à toutes les séances. Lundi, mardi et mercredi ont été de véritables jours de fêtes et de réjouissances littéraires pour le Séminaire et la ville de Québec, pour la plus ancienne des institutions et la plus ancienne des villes du Canada. Les hommes qui composent les diverses professions libérales circulaient et se croisaient dans cette vaste et respectable enceinte, où, pour la plupart ils reçurent l'éducation, la vie intellectuelle, et où ils ont passé les plus beaux jours de leur vie, les sages et délicieux instans d'une vie sans nuages, et sans inquiétude. Prêtres et laïcs tous se seraient la main de joie de se revoir après une longue séparation; et la réminiscence de ces années collégiales est une douce pensée qui rajeunit ceux que le temps a courbés, qui réjouit, qui console ceux que la douleur a sillonnés. Mais tous sont étonnés, en présence de cette jeunesse studieuse qui foule le seuil de la vie plus avantageusement qu'eux dans le passé; des progrès que l'éducation a fait depuis les quinze dernières années et des efforts incessants que fait le séminaire de Québec pour perfectionner son mode d'enseignement et l'élever au niveau des meilleures institutions européennes; et nous sommes convaincu que ces efforts n'ont pas été impuissans.

Toutes les classes ont passé cette année d'une manière remarquable depuis les éléments jusqu'à la philosophie. Les mathématiques peuvent encore faire dire à l'étranger qu'il est surpris de trouver une école de mathématiques si forte en Canada; et les jeunes mathématiciens, sans compter l'arithmétique ordinaire, ont étudié l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, les sections coniques, le lever des plans, le calcul différentiel et intégral, l'application de l'algèbre à la géométrie, etc. Les deux classes de philosophie ont passé, cette année, sur la minéralogie, matière nouvelle d'examen public et dont fait de manière à satisfaire pleinement les interrogateurs. L'étude de cette science a fait des progrès depuis deux années surtout qu'un professeur en a été spécialement chargé. Les sciences d'application deviennent de plus en plus les objets de l'attention de cette vénérable maison, et aujourd'hui plus que jamais tous les moments des élèves sont comptés. Le professeur de chimie a renoncé, que ces élèves n'ont pas eu cette année, autant de temps que de coutume à se préparer à l'examen public, et cependant ils ont pu faire connaître toute l'étendue de leur programme qui était le même que celui des années passées. La logique, la métaphysique, et la morale sont aussi les études spéciales des deux classes de philosophie. Le cabinet de physique, le cabinet de minéralogie et le laboratoire de chimie constituent ce qu'il y a de plus complet en ce genre dans l'Amérique sans à part les Etats-Unis, où les études (celles au collège des Jésuites excepté) ont plus de cinquante que de véritable solidité.

Il n'y a pas eu cette année d'examen public de la physique, vu la difficulté de transporter les instruments d'un appartement à un autre, à une si grande distance. C'est un malheur, nécessaire sans doute, mais que déplorent tous les amis de l'éducation. La démonstration, c'est le culte dans les sciences et la littérature, c'est l'appât puissant auquel viennent se prendre et les hommes et les enfans. On a compris cela dans tous les pays, et partout on a fait des examens publics. Nous ne craignons pas d'avancer que ce sont ces démonstrations collégiales qui ont donné à l'éducation cette vie nouvelle, aux hommes ignares comme aux hommes instruits, cette soif d'instruction et ce désir de faire boire leurs semblables à la source de l'intelligence. Ces magnifiques instrumens de la science, qui attestent des progrès de l'esprit humain, produisent un effet magique sur l'intelligence, et portent invinciblement

au respect pour ceux qui en enseignent l'usage et l'application. Les examens publics produisent cette communication intime, cette cordialité si efficace, si nécessaire, disons-le, entre le public encoeur qui l'instruit, et le pays et ses plus chères, ses plus belles institutions.

Malgré ce contre temps qui n'est pas du tout dans la volonté du séminaire, rien n'eût manqué à cette fête collégiale, si le vieux professeur, le vieux Mentor, l'homme vénérable et savant auquel presque toute la génération actuelle des hommes instruits, jeunes et vieux, doit ce qu'elle a de connaissances, avait animé de sa présence et de sa parole ces jeunes gens qui le respectent comme un père et l'aiment comme un bienfaiteur. Mais cet homme qui aime le professorat plus que toute chose au monde, se console du moins de ses privations, dans la solitude, par la joie d'être remplacé par quelqu'un dont les talens et les connaissances tout ignorés qu'ils ont désiré être, ont retenti dans tout le pays.

Mardi, l'après-midi, des élèves de diverses classes ont joué un vaudeville intitulé le *Proscrit*. Depuis longtemps le séminaire eût fait main basse sur ces représentations, si elles n'étaient nécessaires pour délasser l'esprit des auditeurs fatigué par trop de contention. Cette jolie pièce, qui n'est pourtant pas dans nos goûts, parce que nous salignons à voir le cœur s'irailleur en deux sens opposés à la fois, mais qui n'en a pas moins son modèle dans la nature même qui est une scène variée à l'infini, de joies et de peines, de chants et de pleurs, a été bien jouée dans l'acceptation propre du mot. Blaise est impayable. Le Charlatan, le Bailli, le père Nicolas ne sont pas moins dignes d'éloges dans leurs rôles respectifs. Le comte d'Aspremonit a départi la pièce par une déclamation ampoulée, exagérée, et pourtant s'il y eût pris garde, il avait d'excellentes dispositions. Le *Proscrit* n'a rien préparé, mais non plus il n'a rien ajouté à l'intérêt de la scène par une prononciation un peu trop traînante qui n'est pas naturelle au drame. Les rôles secondaires étaient bien. Nous serions bien fâché qu'on se glorifiât, ou qu'on se chagrînât de nos remarques, parce que nous n'y attachons nous-même aucun prix, connaissant trop combien ces succès comptent peu pour le présent et pour l'avenir, et combien ces rôles sont sujets au changement dans une longue suite d'années.

Hier se reproduisait un plaidoyer du plus haut intérêt; ils s'agissait de résoudre ce problème de métaphysique : Le sourd-muet, connaît-il Dieu, et conséquemment a-t-il l'idée du bien et du mal moral? C'est ce même problème que M. de Bonald a résolu par la puissance de son raisonnement, et l'illustre abbé Sicare par la communication intellectuelle, que son génie a su établir entre le sourd-muet et la société. L'abbé Sicare a donné la sanction du fait à la théorie du grand philosophe du XVIII^e siècle. Ce plaidoyer, œuvre de talent, est dû tout entier à M. le Prof. des études. Il suppose une cour de justice chargé de décider sur une question qui est ou qui semble en de-hors de ses attributions ordinaires. Mais avant la question de fait se présentait la question de droit. Si le sourd-muet qui est accusé comme meurtrier et incendiaire ne peut faire la distinction entre le bien et le mal moral, une cour de justice ne peut être justiciable de ses actes.

Deux sourds-muets véritables étaient sur le théâtre, MM. Caron et Laferte anciens élèves de M. McDonald. M. Caron n'a voulu, dans ses réponses écrites, ne donner que ses propres impressions, celles qu'il avait avant d'être instruit; et celles qu'il a éprouvées après avoir reçu l'éducation; et ses réponses ont prouvé victorieusement la théorie de M. De Bonald, que ses idées appartiennent à la révélation transmise aux individus par la société au moyen de la parole (parlée ou écrite); que la parole est essentielle à la pensée, et que celui qui n'a pas la parole du grand apôtre : « Comment connaîtront-ils la vérité si personne ne la leur enseigne. » Le même apôtre ajoute qu'on enseigne au moyen de la parole. La cour a renvoyé le prisonnier des fins de la plainte et a condamné son père à l'envoyer à l'institut des sourds-muets de cette ville, donnant par là une leçon à notre ancienne chambre d'assemblée qui n'a laissé tomber une si belle institution, peut-être par égoïsme. Le séminaire a déferé des paroles de louanges bien méritées à M. McDonald qui a été le premier et dernier instituteur des sourds-muets dans ce pays, et qui a eu le bonheur de faire connaître Dieu à des infortunés qui étaient condamnés par la nature à l'ignorer toujours.

BULLETIN

Don du gouverneur.—Examens des Frères.—Escroc.—Progrès de la Religion aux Etats-Unis.—Nouvelles d'Europe.

Nous croyons que dans l'annonce de l'écroc de la succession de M. Caron, curé de Beauharnais, il y a eu erreur et qu'elle doit être corrigée ainsi : au lieu de vendredi 7 août, on doit lire, mercredi, 7 août. Nous pensons donc que c'est demain qu'aura lieu l'écroc.

Son Excellence, le gouverneur général, sir Charles Metcalfe, a fait don de £10 à l'église de Saint-Amand.

Les différens rapports qui ont paru dans les papiers nouvelles de cette province sur les exercices littéraires de nos différentes maisons d'éducation, ne laissent aucun doute que l'enseignement prend partout un nouvel essor et qu'on travaille activement à le développer, l'agrandir et le perfectionner. Québec et Nicolet, comme on peut s'en convaincre par les journaux de l'ancienne capitale et par l'*Aurore*, ne sont point restés en arrière. Ces

Leurs progrès pourraient suffire seuls pour nous faire augurer favorablement de l'avenir. Mais il est une autre considération bien capable encore de relever notre espoir. Nous voulons parler des avantages inappréciables de posséder les Frères des Ecoles Chrétiennes dans nos villes. C'est une belle ère qui se présente à la génération qui s'élève. Qui ne formerait les plus belles espérances, à la vue de ces centaines d'enfants formés avec tant de soin aux vertus chrétiennes! Car c'est surtout en cela que l'éducation peut être vraiment avantageuse. La science est bonne, mais seule elle ne suffit pas. Elle est même souvent plus dangereuse qu'utile. Mais quand elle est basée sur la religion et la vertu, alors il n'y a plus rien qu'on ne puisse espérer, et c'est pourquoi nous fondons aujourd'hui de si belles espérances sur la génération qui commence. C'est un spectacle vraiment incroyable que la belle tenue, la sagesse admirable, les progrès étonnans de cette foule d'enfants qui fréquentent les écoles des chers Frères. Pour le croire il faut en être témoin comme nous l'avons été jeudi dernier, à leur examen à Montréal. Près de quinze cents enfans étaient réunis au lieu des exercices du collège, et dans ce grand nombre on n'y voyait ni désordre, ni dissipation, ni contrainte. Le silence le plus parfait y reyna; ou plutôt, nous nous trompons, ces enfans parlaient quand on les interrogeait et ils le faisaient si bien, ils étaient si modestes, ils répondaient avec tant de facilité que tous les assistans en étaient dans l'admiration. Leur succès dans l'écriture et l'architecture ont paru aussi frapper d'étonnement Sir Charles, qui a bien voulu les honorer de sa présence et faire en leur faveur ce qu'il avait fait aux écoliers du collège. Car c'est Son Excellence qui a fourni le prix de tous les premiers prix aux enfans des chers Frères. Surtout quand on connaît la générosité et l'empressement de Sir Charles à seconder et à encourager tout ce qui peut promouvoir le bien et la gloire de notre beau pays, il n'est pas nécessaire d'observer que les livres étaient dignes du donateur. Nous devons donc être plein d'espoir à la vue de tant d'unanimité, de tant d'efforts et de tant de succès.

On nous informe qu'un certain individu fait depuis plusieurs années le criminel métier d'escroc. MM. les curés surtout feront bien de se tenir sur leurs gardes. Car on nous dit qu'il en a déjà flouté plusieurs. Le moyen qu'il prend consiste ordinairement à emprunter pour un jour ou deux quelques chellings ou quelques piastres, s'il peut les avoir, ayant toujours soin de présenter sa supercherie sous les couleurs les plus propres à en imposer.

Le progrès que la religion catholique fait dans les Etats-Unis, surtout depuis quelque temps, ne laisse presque plus à douter que cette Eglise ne devienne bientôt une des plus florissantes de l'univers. Partout on la voit paraître et grandir; partout on établit des sièges épiscopaux; partout on assemble des synodes; on fait des missions, on bâtit des églises. Il n'y a presque plus une partie de l'Union qui ne reçoive des visites épiscopales, et le confirmés parmi lesquels se trouvent toujours plusieurs protestans convertis, se comptent par centaines. Nous pouvons citer, entre autres places, Charleston où Mgr. Fitzpatrick eut la consolation d'administrer la confirmation à soixante personnes, parmi lesquelles il y avait plus de vingt natifs Américains convertis. Les églises se bâtissent aussi sur tous les points. Dans plusieurs places on a acheté des églises protestantes pour en faire des églises catholiques. On ne doit pas douter que ce progrès du catholicisme ne se mette en butte à beaucoup d'attaques et beaucoup de persécutions de la part de tous les sectaires. Nous devons donc nous attendre à voir les catholiques maltraités et persécutés de plus en plus à mesure qu'ils se multiplient. Mais aussi plus ils seront persécutés, plus ils seront forts et fervens; et plus le nombre en augmentera. C'est là persécution qui n'exerce maintenant contre eux qui nous fait espérer si favorablement de l'Eglise de l'Union, et si nous sommes bien informé, les récentes vexations de Philadelphie ont déjà commencé à porter leurs fruits. L'injustice et la vexation contre les catholiques ont paru même si criantes et si patentes que des protestans ont pris publiquement leur défense comme on peut le voir dans l'extrait du *Propagateur Catholique* que nous publions aujourd'hui.

Nous voyons par le *Courrier* que la malle d'Europe est arrivée à Boston le 1er du courant. Elle ne renferme aucune nouvelle politique d'une grande importance. Le résultat de l'élection de Birmingham montre que le ministère Peel est plus populaire parmi la basse classe qu'on l'avait donné à entendre. M. Spooner, le candidat conservateur a été élu à une grande majorité. On

prétend même que ce M. a recueilli seul plus de votes dans ce foyer du républicanisme que ses deux compétiteurs ensemble.—Un système d'espionnage qui consistait à ouvrir et refermer les lettres étrangères découvert dans la direction des postes, et dans lequel le gouvernement n'est pas étranger, excite d'amères et sérieuses réclamations. Un homme secret a été nommé par les deux chambres pour examiner cette affaire. On croit que le résultat en sera très défavorable au ministère Peel. La chambre des lords n'est venue encore à aucun résultat par rapport à O'Connell et ses co-prisonniers. Le grand agitateur n'a aucun espoir que son appel ait une issue satisfaisante.

On estime que le tribut d'O'Connell approchera cette année de £30,000. La tranquillité paraît toujours se maintenir en Irlande. Il est vrai qu'il y a, dit-on, 26,000 hommes de troupes réglées, sans compter la police armée pour y garder la paix.

En France, ce qui paraît occuper davantage l'attention publique est le différend qui s'est élevé en Afrique avec l'empire de Maroc. Mais nous pensons toujours que cette difficulté s'apaisera bientôt sans verser beaucoup de sang.—Il paraît que la déni en le d'allocutions faites par Louis-Philippe pour quelques membres de sa famille, lui a fortement aliéné les esprits et les cœurs. Une semblable demande faite par le plus riche souverain de l'Europe a porté, dit-on, un coup mortel à sa popularité.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Fou R. L. Morrogh, écuyer, qui était commissaire pour l'érection des églises, presbytères, etc., est décédé depuis près de deux mois; et il n'a pas encore été remplacé. Si cet emploi était lucratif, les bureaux auraient sans doute eu l'effet de rappeler au ministère que cette place était vacante. Nous avons eu occasion de voir un membre du clergé, d'une compagnie assez éloignée, qui a déjà fait plusieurs voyages à Montréal, pour affaire pressante qui concerne sa paroisse, et rien n'a pu être fait, comme de raison. Il est probable que l'exécutif songera prochainement à remplacer M. Morrogh.

—On écrit à l'*Aurore*:

Chateauguay, 25 juin 1844.

Mr. l'Editeur.—Nous avons célébré hier la fête nationale, la St. Jean-Baptiste, fête de la plus belle, la plus glorieuse et la plus utile institution qui soit dans le pays, en un mot la fête de la tempérance, établie depuis quelques temps, et très bien maintenue dans cette paroisse; malheureusement renommée ci-devant par le vice contraire; le vénérable Père E. Duracher, infatigable dans ses travaux apostoliques, lui-même quelques jours avant les paroisses lointaines du nord, où il était en mission pour venir chaque jour par sa présence, et encourager dans la persévérance ses nouveaux enfans régénérés par ses travaux et ceux des révérends Pères Lagier et Léonard, et aider notre digne pasteur à donner à cette fête toute la splendeur et la majesté possible dans cette heureuse circonstance.

Après une communion générale de nos nombreux tempérans, nos respectables vieillards sous une belle bannière et de jolis drapeaux; nos jeunes gens sous les armes, précédés de la bannière des filles de Marie, furent un spectacle aussi attendrissant que nouveau, la fête finit par un feu de joie où tous nos jeunes gens goûtèrent un plaisir plus pur et plus vrai que tous ceux qu'ils avaient trouvés dans des fêtes contraires à cette noble institution.

UN AMI DE LA TEMPÉRANCE.

L'ILE DE SABA.

—Au mois de juillet 1843, M. Kiste-Maker, missionnaire à l'île St. Eustache, est allé, sur le désir du vicaire apostolique de la mission hollandaise de Curaçao, visiter les catholiques de l'île de Saba, dépendant de cette mission, et où il n'a pas encore été possible d'envoyer un prêtre à résidence.

Voici en quels termes le missionnaire a raconté son excursion:

«L'île de Saba, vers laquelle je me dirigeai sur un bateau ouvert, faite d'une meilleure embarcation, est petite, mais d'une hauteur prodigieuse. Elle présente l'aspect d'une montagne qui s'élève solitaire au milieu des flots, et dont le sommet se perd dans les nues; elle a deux villages et une population de 1,600 à 1,800 âmes. Le plus bas de ces villages, qui est en même temps le plus considérable, n'a pas moins de 1,200 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer; les habitans l'appellent *le Fond*. Le sentier, qui y conduit, est si escarpé et si rocilleux que ni chevaux ni mulets ne peuvent le gravir. Les vieillards et beaucoup de femmes, qui sont également incapables de monter par cette voie, se font transporter à dos de nègre. Ce sentier a reçu le nom d'*échelle*; en effet il ressemble beaucoup à une échelle. Jamais je n'ai tant sué que lorsque, au milieu de la chaleur du jour, je dus suivre cette échelle pour atteindre le Fond.

«En mettant pied à terre, je trouvai plusieurs nègres prêts à charger mes malles et mes bagages sur leurs têtes. Aussitôt que je fus sorti de la barque une pluie torrentielle vint nous assaillir; il n'y avait là ni cabane, ni le moindre arbre pour nous abriter. Les nègres se mirent à grimper sur la hauteur avec leurs fardeaux, en haletant et suant à grosses gouttes. Je les suivis lentement et péniblement, avec mes deux petits servans de messe, en-

encore malades du mal de mer. Après plusieurs heures d'efforts et de fatigues, nous atteignîmes enfin le *Fond*. Je rendis grâces à Dieu; car j'étais exténué au point que plus d'une fois je me crus au moment de succomber en route.

J'étais arrivé au lieu de ma destination. Une vallée unie, fertile, entourée partout de crêtes vertes et élevées, s'offrit à mes regards étonnés. Ma marche sur un sol nivelé, un petit vent frais, joint à un air pur et embaumé, agirent comme par enchantement sur mes poumons fatigués. Bientôt le sang avait repris sa circulation normale, et je me sentis aussi sain et dispos que jamais je ne l'avais été. Il en fut de même des deux enfans qui m'accompagnaient.

Il n'existe pas, dans toute l'île, un seul logement pour les étrangers qui arrivent. Le village à cinquante à soixante maisons disposées sans ordre ni symétrie. Quelques jours auparavant, j'avais prévenu le commandant de mon arrivée, et ce fut par son intermédiaire qu'une famille me céda une chambre dans une petite habitation. Mais où célébrer le service divin? Heureusement, il y avait dans l'île un maître d'école catholique, qui mit avec empressement le local de ses classes à ma disposition. Les catholiques de l'île de Saba n'ont pas d'église. Une table fut promptement transformée en autel et le pupitre de l'instituteur converti en chaire. Ma chapelle improvisée fut constamment comble. Un grand nombre de blancs et de nègres durent se tenir dehors.

Le dimanche, j'y chantai une grande messe. Tous les jours, je prêchai et fis réciter des prières en anglais. Toute la population catholique suivit les exercices religieux avec une véritable ferveur. On récitait des prières et l'on chanta des cantiques. Quelques dames protestantes s'offrirent même pour chanter des hymnes en anglais, bien entendu des hymnes catholiques. Avant le chant de chaque strophe, le maître d'école en faisait la lecture, et les dames chantaient debout, selon les méthodes.

C'était un beau spectacle que d'entendre des chœurs de voix chanter les louanges du Seigneur pieu au sommet d'un pic, au milieu de l'Océan. Jamais je n'ai préché avec plus de satisfaction, et en éprouant d'aussi douces émotions, que derrière le pupitre du maître d'école de Saba. Je vis la joie sur tous les visages, et l'étonnement de ces bonnes gens, la plupart peu ou point instruits, lorsqu'ils entendirent le développement de la doctrine catholique, telle qu'elle est.

Je suis resté neuf jours à Saba, et dès les premiers jours j'appris que plusieurs personnes désiraient embrasser notre foi. Après ma prédication d'adieu, onze dames, très-bien vêtues, me témoignèrent le désir d'être reçues dans le sein de l'Eglise catholique, si je voulais leur promettre de revenir après la saison des ouragans; je leur ai solennellement promis de visiter désormais, plusieurs fois l'année, les catholiques de l'île, et leur ai laissé quelques livres de piété. Toutes ces dames appartiennent à la classe la plus respectable de la population de Saba.

Les habitans de cette île vivent d'une manière très simple; beaucoup sont marins; les autres se livrent exclusivement à l'agriculture. On ne connaît pas le commerce. Il n'y a pas de garnison dans l'île, et l'on ne paie aucun impôt; il n'y a même ni médecin, ni chirurgien; le ministre protestant et sa femme exercent toutes les branches de l'art de guérir. Sous plus d'un rapport on vit heureux. L'île est fertile, et toutes les productions des tropiques y viennent en abondance; on y cultive même avec succès les productions agricoles de l'Europe. Les brebis, les chèvres et le bétail n'y manquent pas.

A une élévation de plusieurs centaines de pieds au-dessus du *Fond*, et à une lieue de distance, se trouve l'autre village, nommé *Windwardside*. C'est là que les habitans demeurent véritablement dans les nues.

AMÉRIQUE.

Les scènes qui ont été honoré la ville de Philadelphie au mois de mai dernier, continuent d'être pour tous les hommes graves et honorables l'objet de sérieuses réflexions. Un protestant, natif de Philadelphie, a publié une brochure que nous avons reçue, et où l'origine et les causes des émeutes de Philadelphie, sont discutées, comme le titre de la brochure le promet, avec calme et impartialité. Cette brochure qui a pour titre: *La vérité dévoilée, (The truth unveiled)*, prouve parfaitement que ces émeutes avaient, comme nous l'avons dit, un objet religieux et non politique, qu'elles ont été le résultat de menées préparées depuis long-temps par des hommes, qui se disent ministres de l'Évangile, et qui entièrement égarés à l'esprit de l'Évangile, qui est un esprit de charité, se sont animés, au contraire, que par un esprit d'intolérance et de persécution. Il prouve que le parti de natifs, fondé en apparence sur la distinction déjà assez odieuse en elle-même, entre les indigènes et les citoyens naturalisés, n'est fondé en réalité que sur la haine du catholicisme. Parmi les natifs figurent des hommes qui eux-mêmes sont d'origine étrangère; principalement des puritains et des orangistes qui apportent dans ce pays l'esprit de haine et de persécution qu'on leur a inspiré dès leur enfance contre les Catholiques et surtout contre les Irlandais. Le reproche fait aux Catholiques de vouloir exclure la Bible des écoles, n'a été qu'un reproche calomnieux, qu'un prétexte mensonger, comme nous le ferons voir plus amplement en traitant à part ce sujet; car il est du devoir de la presse catholique de mettre autant de persistance à présenter les choses sous leur vrai jour, que les *Spirits* de puritanisme en ont mis, depuis quelques années à égarer l'opinion publique par leurs mensonges et leurs calomnies. *Propagateur Catholique.*

On lit dans le *Catholique Cabinet* de Charleston, du 2 mars:

La maison centrale des Jésuites dans le Missouri est située sur les

banes d'une rivière appelée *Bitter-Root*, à l'ouest des montagnes Rocheuses. Cette place fut choisie le jour de la fête du Rosaire 1842. C'est un grand et joli établissement, contenant une belle chapelle dédiée à Dieu sous l'invocation de la bienheureuse Marie, une école pour les garçons, une résidence pour les missionnaires et divers ateliers où six frères apprennent aux Indiens les arts mécaniques. La maison est située parmi les Indiens *Téles plates*, qui tous, au nombre d'environ mille, ont été convertis au christianisme. Des Pères au nombre de cinq ont formé des stations sur différentes parties du territoire, principalement parmi les *Kulipels*, les *Nez percés*, les *Cœurs pointus*, etc. On porte le nombre des nouveaux convertis à deux mille.

Deux zélés missionnaires du diocèse de Milwaukee travaillaient avec une grande énergie et des succès signalés parmi les Sioux divisés en trois petites bandes chacune d'environ trois cents âmes. Cette mission est placée sous l'invocation de saint François-Xavier, et est située à environ 250 milles au-dessus des chutes du fleuve Saint-Antoine. Tous ces Indiens se font instruire et se disposent à recevoir le baptême.

Deux prêtres du nouveau diocèse de Milwaukee soignent les missions florissantes de *Duke-Creek*, des *Rapides*, des *Pères* et de *Canton* parmi les Indiens *Menonons*; cependant la mission la mieux organisée de tout ce territoire est celle de Saint-Joseph, sur le lac supérieur, parmi les *Ottawas* et les *Chippewas* unis sous la direction de l'infatigable missionnaire Frédéric Baraga. Cet homme apostolique qui a travaillé pendant un grand nombre d'années parmi les Indiens, a posé les fondemens de la plupart des missions florissantes parmi les *Ottawas* et les *Chippewas* du Michigan et du territoire *Wisconsin*. Parfaitement familier avec les coutumes et le langage des Indiens, il a acquis sur eux une influence sans bornes; tandis que son zèle et ses vertus, non-moins que sa sagesse, et son savoir, ont produit les plus grands fruits parmi eux.

Visite pastorale.—Mgr. Blanc évêque de Nouvelle-Orléans, administrera le sacrement de confirmation dans l'église de Ste. Elisabeth à Poincourtville, jeudi prochain, 18 courant, le lendemain, jour de la fête de St. Vincent-le-Paul, il confirmera dans l'église de l'Assomption, qui est desservie par M.M. les Lazaristes chargés du Séminaire. Le Dimanche suivant, 21 juillet, Mgr. donnera la confirmation dans l'église de Donaldsonville. *Propagateur Catholique.*—Les Catholiques de ce district, sous la direction de leur zélé Pasteur, le Révé. M. Donahoe, ont bâti une chapelle temporaire en briques, à la place de l'église de St-Michel détruite par les brûleurs dans l'émeute du mois de mai. Cette chapelle est élevée sur l'emplacement, et en partie avec les débris du presbytère, près des ruines de l'église. Grâce à l'activité des Catholiques, cette chapelle large de quarante-cinq pieds sur soixante-dix de long, a été élevée dans quelques jours. L'église de St-Michel avait été brûlée le 3 mai, fête de l'apparition de St-Michel; la chapelle ouverte au culte le deux juin, jour de la Sainte-Trinité.

Louisville.—Les nouvelles que nous recevons de Louisville nous apprennent les progrès d'une nouvelle maison religieuse établie dans cette ville l'année dernière, sous le nom de Maison du Bon Pasteur, et dont l'objet est d'offrir un asile aux personnes du sexe qui ayant eu le malheur de tomber dans le désordre, veulent fuir les occasions du péché, et rentrer dans les sentiers de la vertu. Nous ignorons quel est le nombre des pénitentes maintenant réunies dans cette maison; mais une lettre nous annonce que le jour de la Fête du Saint-Sacrement sept de ces pénitentes, qui étaient protestantes, après avoir été suffisamment instruites et éprouvées, ont été reçues dans l'Eglise Catholique; baptisées sous condition, et admises à faire leur première communion. Cette cérémonie a été fort solennelle; et cet établissement paraît être très populaire parmi les Protestans même. Deux religieuses sont arrivées de France pour se joindre aux cinq religieuses qui avaient fondé cette maison l'année dernière.

Les dernières nouvelles annoncent que le sifan d'expulsion des missionnaires Lazaristes a été le signal d'une persécution ouverte contre les catholiques du canton d'Ourmiah, dans l'Atterbidjan. A la vérité, le sang n'a pas coulé comme dans la Corée ou la Cochinchine; eût été une faute pour le diplomate instigateur; sa rancune de protestant eût paru à beaucoup de gens dégénérer en barbarie, et peut-être aussi les missionnaires *gentlemen* de l'Amérique eussent-ils craint que le peuple, en exécutant leurs concurrents apostoliques, n'y prit trop de goût. Les deux prêtres avec un frère coadjuteur, ont donc été seulement injuriés, jugés, condamnés et incarcérés. Leur qualité de Français a arrêté l'audace des gendarmes obéissant aux ordres de M. Mélem. Car, tous sachant que le gouvernement de la Perse est très indifférent à l'égard des diverses croyances de ses sujets chrétiens, on répétait hautement: L'ambassadeur russe de Téhéran vous accusa d'avoir usé de prosélytisme, contrairement à la loi de son empire qu'il a impartie dans le nôtre il y deux ans. Donc vous être coupables envers son *Éta*, et dans les vingt-quatre heures évacuez le territoire. M. de Mélem, qui met tant de zèle à noter la Perse des bonnes institutions de la police russe devrait conseiller aussi d'improviser, dans le grand désert salé du Khorasan, une imitation de la Sibérie, les exilés n'auraient pas autant de dangers à y courir qu'en regagnant les frontières de la Turquie par le Kurdistan, itinéraire que l'on avait encore tracé à M. Darvish l'un des deux missionnaires. En traversant ces chemins infestés de brigands, il écrivit n'avoir échappé à la mort que par une protection visible de la Providence. L'autre, M. Cluzel, est parti à la tête d'une députation de Chaldéens, pour aller porter ses plaintes à la cour de Téhéran; mais M. de Mélem, et les Américains ses protégés,

qui redoutent les plaintes d'une justification, les laisseront-ils arriver à la capitale?

Messieurs les méthodistes, comme nous l'avons dit antérieurement, ont soulevé et gémissent toute cette tempête parce que la nation nestorienne, ou, si l'on veut à la vérité du catholicisme, paraissent disposées à une rébellion. Ils comprennent qu'il fallait ou retourner en Amérique, chassés par l'influence pacifique de l'opinion, ou bien chasser eux-mêmes violemment leurs compétiteurs. Ce qu'ils ne purent leur pardonner, ce fut l'érection de deux chapelles où le culte, célébré avec une pompe nouvelle pour le pays, attirait la population et la dégoûtait de leur secte dénuée de tout culte extérieur. Ils ont poussé la passion jusqu'à vouloir s'emparer de force de la chapelle bâtie dans la ville d'Ourni. Une vente simulée faite à un ami à qui on a fait le sauver de leurs mains, c'est-à-dire, de la démolition.

Les Nestoriens nouvellement convertis ont été arrêtés, bastonnés, emprisonnés et rançonnés. Le désordre et le deuil étaient extrêmes dans les villages. Les prêtres ont surtout été poursuivis et maltraités. Maîtres du champ de bataille, MM. les missionnaires américains se flattent d'avoir anéanti le catholicisme et espèrent savourer en paix les douceurs de leur victoire. Mais quand même les remords ne les troubleraient pas, nous doutons que cet attentat contre la religion, la liberté et la France, demeure impuni. M. le comte de Sarriges sera bientôt à la cour de Téhéran, et ses enquêtes feront connaître les autres faits. Il lui sera d'autant plus facile de justifier la conduite des missionnaires lazaristes, qu'ils sont établis en Perse en vertu du firman obtenu par M. le comte de Sercey pour les catholiques, autorisant le libre exercice de leur culte. Si M. de Mélem objectait par hasard à loi plus récente et préventive contre le prosélytisme, on lui prouverait aisément que cette loi, quelque inique qu'elle soit, n'a pas été violée, puisqu'elle concernait seulement les Arméniens de Djoulfa, et que MM. les missionnaires lazaristes bornent l'action de leur propagande aux Nestoriens, comme MM. les méthodistes. Par hasard, M. de Mélem veut-il soumettre au Saint-Synode de Pétersbourg l'Église nestorienne, comme lui a déjà été inféodée celle des Arméniens? Mais alors il serait coupable du prosélytisme qu'il condamne chez les autres.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Association de la Délivrance.—M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance, a reçu la somme suivante :

Messire P. Pouliot, curé de St. Pierre les Becquets, sa souscription. £1 5 0

Don.—Son Excellence le gouverneur-général a donné £10 au Révérend Messire Derome pour contribuer à l'érection de l'église St. Bernard de St. Etienne, dans le comté de Dorchester.

M. le sheriff Boston est reparti mardi de cette ville, afin de se rendre jusqu'à Washington, pour demander l'extradition de Lepage. — Il paraît que le nouveau traité par lequel les deux gouvernements se sont engagés de lier les criminels, n'a pas été encore envoyé aux différents gouvernements des États-Unis. C'est pourquoi celui de l'état de New-York n'a pu prendre sur lui de livrer Lepage sur la demande qui lui en a été faite par l'exécuteur.

Minerve.

Trente sous.—Un magistrat de St. Martin, a eu l'obligeance de nous montrer plusieurs trente sous anglais et d'Espagne, contrefaits, afin de mettre le public en garde contre cette fausse monnaie. Il est facile de reconnaître ces fausses pièces, car l'exécution est très mauvaise, et le métal est terne et le son sourd. Il est bien facile le jour de prévenir la fraude, mais le soir on peut facilement s'y tromper. Un des fabricateurs est en prison et on espère mettre la main sur l'autre. Leur boutique qui a été saisie était établie à la paroisse St. Laurent. On nous dit qu'il y a beaucoup de ces trente sous en circulation.

Jurore.

ANGLETERRE.

Les observations adressées par lord Shrewsbury au ministère anglais sur les moyens de pacifier l'Irlande méritent que nous y revenions. Quoique l'*Univers* ait reproduit le jugement du noble lord sur le procès d'O'Connell, il nous reste à examiner la brochure dans laquelle la cause de l'Irlande est plaidée avec cette solidité de raisonnement et cette hauteur de vues qui caractérisent toutes les productions littéraires du noble comte. Il est impossible de parcourir ces pages sans se sentir douloureusement affecté des souffrances et des malheurs de l'Irlande, qui n'a recueilli de son union avec l'Angleterre que la misère, les vexations et toutes les criantes injustices dont le vainqueur se prévaut ordinairement contre le vaincu. Aussi cette publication a-t-elle fait une profonde sensation dans toutes les classes du peuple anglais, qui, lui, ne paraît nullement partisan du système suivi par le Gouvernement. La première édition de cet écrit a été enlevée en peu de jours, et la seconde ne tardera pas à l'être. La cause de ce succès, c'est que, indépendamment du mérite de l'ouvrage, le noble auteur jouit, à juste titre, d'une haute réputation de vertu, de bienfaisance et de savoir, et qu'il est en ce moment regardé comme le chef du parti catholique en Angleterre. La conduite pleine de noblesse et de générosité qu'il a montrée en se rapprochant d'O'Connell n'a fait que rehausser encore la considération dont il jouit, et lui a acquis un titre éternel à la reconnaissance et à l'amour du peuple irlandais. Sans rappeler ici des faits dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, bornons-nous à dire que lord Shrewsbury, qui avait d'abord espéré quelque chose des Tories au pouvoir, ne tarda pas à voir

que le cabinet de Sir Robert Peel n'avait, pour l'Irlande, aucune des bonnes dispositions qu'il lui avait supposées. La politique politique des conservateurs fut déplacée à un homme dont le caractère brilla par sa franchise et la loyauté, et dans le discours qu'il prononça à la Chambre des Lords, le 15 août 1843, contre le bill des armées, il s'éleva fortement contre la ligne de conduite suivie en Irlande. Après avoir signalé comme cause de l'agitation irlandaise la misère, l'oppression, l'injustice, le noble lord eut la hardiesse de dire : « Ainsi, Milords, ce n'est ni à un démagogue, ni à l'agitateur qu'il faut attribuer les causes du tumulte qui vous assaille, mais c'est le Gouvernement et le Parlement qui sont les véritables instigateurs du mouvement. Pas une seule mesure de justice n'a été offerte à l'Irlande, ni l'émancipation réelle, ni l'extinction des dîmes, ni réforme parlementaire ou municipale ; pas une mesure qui n'ait plutôt été arrachée à votre prudence qu'accordée par votre justice. Milords, disait-il plus loin, ce n'est pas dans un esprit de déloyauté que les Irlandais veulent le repeal, mais parce que leur union législative avec l'Angleterre n'apporte aucun remède à leurs maux. »

Ces paroles, lord Shrewsbury les a développées dans sa publication. Cette nouvelle preuve de dévouement à la cause de l'Irlande met fin à la scission des catholiques anglais avec leurs frères d'Irlande ; et bien que la mésintelligence qui existait entre eux ne portât que sur les moyens de faire rendre justice à l'Irlande, puisque tous voulaient le bonheur de ce pays, néanmoins, ce manque d'union ne pouvait être que très regrettable dans un pays où les sociétés protestantes se prêtent un si merveilleux concours.

Le noble auteur est bien loin de penser que le combat entre le ministère et O'Connell soit près de sa fin, malgré le prétendu avantage obtenu par le Gouvernement dans la condamnation du grand agitateur. Ces hostilités recommenceraient et continueraient jusqu'à ce qu'une paix honorable soit faite entre les parties belligérantes. Mais par quel moyen se propose-t-on d'arriver à une fin si désirable ? Que le pouvoir cesse de traîner l'Irlande, comme il l'a fait jusqu'ici, en pays conquis, qu'il reconnaisse les torts et les injustices qui pèsent sur ce pays pour les redresser, les réparer et en empêcher le retour par une législation sage et paternelle, alors l'agitation cessera, il ne sera plus question du repeal, et l'Irlande n'en sera que plus attachée à un gouvernement à la sagesse duquel elle devra toute sa prospérité. Tel est à peu près le résumé de ce livre ; mais il faut le lire pour bien apprécier les hautes raisons sur lesquelles le noble lord s'appuie pour arriver à ces conclusions.

Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur dans l'exposé des mesures évidemment injustes et vexatoires suivies à l'égard de l'Irlande.

1^o Quant au nombre de ses représentants, l'Angleterre, avec une population de 13 millions, est représentée par 471 membres ; l'Ecosse, comptant un peu plus de 2 millions et demi d'habitants, en a 53, tandis que l'Irlande, avec plus de 7 millions d'habitants, n'en a que 105 ;

2^o Quant à l'emploi des revenus publics. La constitution de l'Etat, et il dit, favorise la religion, et pour ce but elle accorde chaque année aux catholiques, qui sont au nombre de plus de 6 millions, pour l'éducation de leurs prêtres, 8,928 l. ; pour l'entretien des ministres presbytériens, 36,630 l. ; le nombre de tous les presbytériens n'étant que 642,356. Enfin, pour le clergé protestant, elle donne £50,784 l., quand il n'y a pas plus de 752,064 protestants en tout ;

3^o Quant au procès d'O'Connell. Le noble lord fait ressortir avec énergie tout ce qu'il y a de blâmable et d'injuste dans le choix d'un juré exclusivement protestant, pour juger la cause d'O'Connell. Voici comment lord Shrewsbury termine son écrit :

« Ne limitez pas votre volonté envers l'Irlande à de vaines promesses, mais témoignez-lui votre sincérité par vos actions, et vous délivrerez bientôt un malheureux peuple de son état de dégradation sociale et physique, pour en faire de paisibles et industrieux citoyens, des sujets reconnaissants et dévoués. La chose vaut bien la peine que vous en fassiez l'essai, même à votre propre avantage. Si vous craignez les conséquences possibles d'une guerre étrangère, conciliez-vous l'Irlande ; si vous craignez le *chartisme* ou la ligue, ou les progrès des principes démocratiques, conciliez-vous l'Irlande ; si vous craignez les éléments des combats et de la discorde qui se manifestent de tout côté, conciliez-vous l'Irlande ; si enfin vous craignez les résultats naturels d'une dissension civile et d'un empire partagé, attachez-vous l'Irlande avant qu'il soit trop tard, et alors vous entendrez plus parler de meetings-monstres pour le redressement de griefs monstrueux ; mais si vous craignez toutes ces choses-là et que vous soyez insouciant des dangers qui vous menacent, vous n'avez ni sagesse ni intelligence. »

« Hélas ! que devons-nous attendre en faveur de l'Irlande ? Si nous jetons un regard sur le passé, nous n'avons pas beaucoup à espérer pour l'avenir ; car si nous n'avons pas encore vu notre propre danger et notre propre injustice, il faut que nous soyons sous le coup d'un aveuglement, auquel nous ne pourrions être arrachés par des moyens ordinaires. Je ne suis pas assez faible pour croire que je pourrais par mes exhortations dissiper cette fascination ; les avis sont perdus pour ceux qui ne veulent pas écouter, et je m'attends à ne pas laisser d'impression plus profonde que celle d'un rêve passager. Mais comme j'aime la justice et que je hais l'iniquité, je ne veux pas avoir à me reprocher le silence quand il est de mon devoir de parler, quand même mon discours ne serait autre chose qu'une protestation contre la folie et l'injustice de ceux que nous n'avons pas l'espérance de corriger. »

LE FAUX COMTE DE SAINTE-HELENE.

Le 18 octobre 1800, un homme d'une intelligence et d'une audace peu ordinaires était condamné par le tribunal criminel du département de la Seine, à quatorze années de travaux forcés, pour différents vols commis de nuit dans des maisons habitées, à l'aide de effraction et de fausses clefs. Cet homme se nommait Pierre Coignard; cinq ans plus tard, malgré la surveillance la plus active, ce même homme s'échappait du bague de Toulon, où il était retenu. Dans la nuit qui suivit son évasion, il s'embarqua sur un petit navire espagnol qui se rendait en Catalogne; où il aborda peu de temps après. Son étoile le dirigea vers une petite ville, non loin de la côte, et lui fit faire connaissance de la fille Maria Rosa, qui avait été au service du comte de Pontis de Sainte-Hélène, émigré français, mort depuis peu de temps.

Le comte était d'une ancienne et noble famille des environs de Soissons; il avait quitté de bonne heure la France pour aller prendre du service dans les armées du roi d'Espagne; il avait été envoyé dans l'Amérique méridionale, et s'était particulièrement distingué à l'affaire de Buénos Ayres. Il possédait les plus beaux états de service et jouissait d'une grande réputation de courage et d'honneur. Sa santé l'ayant forcé de quitter l'Amérique il revint en Espagne afin de demander à être incorporé dans un corps sédentaire; mais la mort le surprit bientôt, loin de son pays et de sa famille, ayant perdu tous ses biens et ne possédant pour toute fortune que son épée. Il avait reçu pendant le cours de sa maladie et jusqu'à son dernier soupir, les soins empressés de Maria, à laquelle il avait laissé, par reconnaissance, le peu qu'il possédait encore.

Maria avait recueilli précieusement les objets dont se composait sa petite succession, elle les avait vendus pour pourvoir pendant quelque temps, à sa modique existence; mais ses faibles ressources s'étaient épuisées, et il ne lui restait plus qu'une petite cassette renfermant de vieux parchemins que le comte avait recommandé à toute sa sollicitude, comme ce qu'il laissait de plus précieux sur la terre. Telle était la situation de cette fille, lorsque Coignard la vit, et parvint, à force d'empressement et d'adresse, à se rendre maître de son esprit encore honnête.

Sans ressource tous les deux, ils finirent par se confier l'un à l'autre l'extrémité de leur position, firent ensemble leur inventaire, et ne trouvèrent rien; et comme la nécessité pressait, ils convinrent de vendre à un juif, qui la convoitait depuis longtemps, la précieuse petite cassette; mais avant de la livrer, Coignard voulut en faire l'ouverture. Il vit que les parchemins qu'elle renfermait étaient les titres authentiques de noblesse du comte, et ses états de service. Aussitôt une idée s'empara de son esprit, et il comprit en un instant le parti qu'il pourrait tirer de cette importante découverte, dans un pays comme l'Espagne, où les titres de noblesse ont exercé de tout temps un prestige indestructible. Le lendemain, Maria et lui abandonnèrent la ville, sortaient de Catalogne pour se diriger vers l'Estamaduré, et prenaient, pour ne les plus quitter, les noms de comte et de comtesse de Pontis de Sainte-Hélène.

Leurs débuts furent heureux. Coignard se fit présenter, sous son nouveau nom à Mina, et fut admis par lui, comme officier, dans un des régiments sous ses ordres; il se distingua dans plusieurs affaires, et reçut, en récompense de son courage, les décorations des ordres d'Alcantara et de Saint-Wladimir.

Lors de l'invasion française en Espagne, Coignard, qui avait quitté, quelques mois auparavant, l'armée espagnole, se présenta au maréchal Soult, lui fit voir les états de service du comte de Sainte-Hélène, tant en Amérique qu'en Espagne, et lui demanda à entrer dans l'armée française. Le maréchal, séduit par le langage de cet homme, trompé par les papiers qu'il produisait, et pensant avec beaucoup de raison qu'il pourrait tirer d'utiles services d'un officier qui avait la connaissance approfondie du pays et de l'armée ennemie, le reçut avec une grande distinction et lui fit donner le grade de chef de bataillon. Dans cette nouvelle position, Coignard ne déshéritait pas; il se fit bien voir de ses chefs, et ne cessa de jouir, avec convenance, de la considération et des honneurs qu'on rendait au comte et à la comtesse de Sainte-Hélène.

Enfin arrivèrent les évènements de 1814 et la première Restauration; Coignard en profita pour entrer en France avec Maria, pendant bien qu'au milieu des bouleversements qui allaient avoir lieu un homme comme lui devrait y trouver de nouveaux éléments de fortune et de réussite. On va voir qu'il ne se trompait pas. A peine arrivé à Paris son premier soin fut de demander au roi Louis XVIII une audience particulière. Il obtint cette audience, parla avec chaleur de sa famille et de ses ancêtres, peignit sous les couleurs les plus pathétiques les malheurs qu'il avait éprouvés, offrit son

bras et son sang à la famille des Bourbons, et demanda provisoirement un secours en argent, dont il avait le plus grand besoin. Le Roi le reçut avec effusion, lui dit qu'il était heureux de voir le dernier rejeton des comtes de Pontis de Sainte-Hélène, lui accorda tout ce qu'il demandait, et lui promit, pour toujours, sa haute protection. Louis XVIII, en homme d'esprit, ne craignait pas de se laisser conter par la suite, la mystification dont il avait été l'objet; il avait vu que l'air de conviction et la chaleur, avec lesquels Coignard s'était exprimé avaient produit sur lui un grand effet; il ajoutait que tout le monde, à la cour, avait partagé son enthousiasme pour cet homme.

Les évènements marchaient et la fortune de Coignard avec eux. Napoléon avait quitté l'île d'Elbe et s'avait de succès en succès jusqu'à Paris. Le roi, hors d'état de lutter avec un si formidable ennemi, était allé une fois encore sur la terre d'exil. Il s'était réfugié à Gand, suivi seulement de quelques-uns de ses plus fidèles serviteurs, auxquels s'était joint Coignard. Le malheur rend confident; ceux qui vous entourent et qui semblent se dévouer à votre sort, aussi le nouveau comte de Sainte-Hélène s'insinua-t-il de plus en plus dans les bonnes grâces du roi et des personnes de sa cour. On le voyait partout aux côtés du monarque, il semblait se multiplier pour son service et vouloir reconnaître ainsi toutes les bontés dont il avait été l'objet. Son crédit augmentait chaque jour, et comme il était le plus malheureux des serviteurs du roi, celui sur lequel la fortune s'était jetée avec le plus d'acharnement, ayant été dépouillé de tous ses biens, on lui accordait pour lui et pour la comtesse, qui était restée à Paris, des secours et des gratifications de tous les instans, avec promesse de faire plus lorsqu'on serait parvenu à rentrer en France.

En effet, les Cent Jours s'écoulèrent; l'empereur, après sa dernière et magnifique campagne, quitta à jamais la terre de France. Les Bourbons rentrèrent escortés de tous leurs serviteurs, au nombre desquels était toujours le comte de Sainte-Hélène. A peine arrivé aux Tuileries, le nouveau roi fut entouré de courtisans et sollicitateurs de tous genres; et, comme il arrive ordinairement, les plus méritants, ceux qui avaient fait preuve d'un dévouement réel, furent les derniers à se présenter. Aussi, Coignard, qui était pressé de jour en jour, ne se fit pas attendre; il vint des premiers réclamer l'accomplissement des promesses qu'il lui avaient sié faites, et accompagna sa demande de nouvelles et plus nombreuses protestations de dévouement.

La fortune lui sourit comme par le passé. D'après le désir formel du roi, le ministre de la guerre le nomma lieutenant-colonel de la 72e légion, qui était la légion de la Seine, en garnison à Paris. Alors il prit grandement de sa nouvelle position, se monta une maison somptueuse, acheta des équipages, et se fit recevoir dans les meilleures sociétés; on lui présenta Maria Rosa, qui déployait plus que jamais le nom fastueux de comtesse de Sainte-Hélène. Sa faveur augmentait avec son audace; on le nomma membre de la légion d'honneur, officier, puis chevalier de Saint-Louis; et les personnes bien informées affirmèrent qu'il fut sur le point d'être nommé aide-de-camp du duc d'Angoulême. Les journaux ministériels de l'époque, qui reçurent ordre d'entretenir, le moins possible, le public de cette affaire, ne firent point mention de cette dernière circonstance; qui ne saurait nuire en rien au prince dont on s'est toujours plu à louer le caractère bon et compatissant. On sait avec quelle adresse Coignard était parvenu à exciter et à entretenir la pitié de ses augustes protecteurs.

On ne peut dire jusqu'où la fortune de cet homme hardi se serait élevée, si une circonstance fortuite ne l'avait arrêté au milieu de ses succès et de ses infamies; car, depuis qu'il était à Paris, pour parvenir à soutenir son luxe et ses folles dépenses, il avait établi un atelier de vols et de crimes au milieu de ses salons et de ses lambris dorés. Un jour que, par une belle journée du mois de mai 1819, il assistait à une revue sur la place Vendôme, il fut reconnu, au milieu d'un nombreux et brillant état-major, par un forçat libéré, nommé Darius, qui avait été son camarade de châtiment, et qui était sorti depuis peu de Toulon, où il avait subi une condamnation de vingt ans pour un crime de faux. Dans le premier moment, Darius ne put en croire ses yeux; il le regarda tout le temps de la revue, et le reconnut enfin d'une manière certaine, à un tic de nerveux qu'il avait toujours conservé depuis; dès lors, il ne le perdit pas de vue un seul instant; le suivit jusqu'à son domicile, où il l'entra dans quelques moments après lui; et se fit annoncer. Un domestique l'introduisit au milieu des appartemens somptueux; et lorsqu'ils furent en présence.

— Me remets-tu, dit-il, je suis Darius, ton ancien camarade de chaîne. Je ne te veux pas de mal, je suis incapable de te vendre; mais tu es riche, je suis malheureux, viens à mon secours; et tu pourras compter sur ma discrétion et ma reconnaissance.

A continuer.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE
LES CLASSES DE CETTE INSTITUTION recommenceront le 11 SEPTEMBRE. Les Elèves doivent se rendre la veille, à 6 HEURES du soir. Le prix de la pension est de £15, payables d'avance en deux termes, le premier à la rentrée des Elèves, et le second au 15 février. Tous arrangements doivent être préalablement payés. Il sera libre à tous les parents d'envoyer leurs enfans comme Pensionnaires; mais les Elèves de cette Catégorie paieront £5 par an, au lieu de £1 qu'ils payaient ci-devant.
 30 juillet, 1844.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARRON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire, sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à St. Clément au presbytère ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

MERCREDI, 7 août prochain à 9 HEURES A. M. seront vendus par M. CAN, au presbytère de St. Clément de Beauharnois, tous les meubles de ménage, les livres, les animaux, et autres effets de la succession de feu M. J. Z. CARRON.

AGENCE A NEW-YORK
 Pour Ornaments et Objets d'Eglise
 A USSI
 Pour marchandises de tous genres.
AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
 Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Il auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ECHANTILLONS et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable. Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puis que nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique.

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sousigné vient de recevoir des principaux fabricans, les ECHANTILLONS LES PLUS RICHES de Châubies, Dalmatique, et Chapes: Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; ainsi les échantillons de plus de 300 différens genres de Grand, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur) seront de suite expédiés aux fabricans et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays. On s'attachera aussi aux genres des plus nouveaux dans l'exécution; ordres pour Osteries, Ciboires et autres objets en métal.

On pourra, si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au sousigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,
 Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.
 New-York, 15 juillet 1844.

ATTENTION.

LE SOUSSIGNÉ, à la sollicitation de plusieurs amis, se propose d'entreprendre la COLLECTION des comptes de ceux qui voudront bien lui confier, à des conditions raisonnables, (consistant parfaitement cette branche), soit à la ville ou à la campagne. Il fournira les meilleures recommandations d'honnêteté et de sobriété à ceux qui désireront l'encourager; il parle parfaitement les langues anglaise et française, ce qui est un avantage pour ceux qui font des affaires avec des personnes qui ne parlent qu'une seule langue. Les propriétaires de journaux, pamphlets, bureaux publiques, etc. etc. sont respectueusement priés de faire attention à l'annonce du sousigné, principalement ceux qui sont dans la nécessité de faire collecter, ils y trouveront un avantage sensible.
 G. N. GOSSELIN.

N. B.—M. G. se chargera aussi de la distribution de leurs publications, pamphlets, circulaires, ainsi que de l'agence des journaux etc. etc. S'adresser, rue Notre-Dame, chez M. C. P. Leprohon, libraire ou au bureau de l'Aurore, rue St. Amable, près du marché-neuf.
 Montréal, 24 juillet 1844.

COLLÈGE DE LA SAINTE-CROIX, WORCESTER.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Evêque de Beaton, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il joint l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 82 acres est annexé au collège.

Le PLAN D'ÉDUCATION qu'on y suit pour 6 ans en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux Belle-Lettres, et au Commerce.

Le Cours d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algebre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiques de Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Déclamation propres au génie des deux langues anglaise et Française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité; on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, dominié de la Révélation avec la Révélation, et de la Révélation avec la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquérir une connaissance plus étendue des Belle-Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie; la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Etudes Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture-Sainte.

Comme ces 3 trois branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeraient pouvoir être utiles à leurs enfans dans la profession qu'ils leur destinent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet de soins particuliers: outre l'explication familière du Catechisme, on a soin de donner de fréquentes conférences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Eglise catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondans ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfans au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On n'y reçoit aussi que les catholiques.

Prix de la Pension.

Le prix de la pension est de 150 dollars par an: cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 pour 100 sera faite à ceux qui seront punctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les Arts d'agrément et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie. On pourra procurer aux élèves qui le désirement des leçons de ces Arts d'agrément ou de langues étrangères, c'est-à-dire de l'Allemand, de l'Italien, de l'Espagnol, de musique, de dessin, de peinture, de danse, et d'escrime.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet d'Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY,

PRÉSIDENT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 5d.
 Chaque insertion subséquente, 1s. 5d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 10d.
 Chaque insertion subséquente, 1s. 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 2s. 10d.
 Chaque insertion subséquente, 1s. 10d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Propriétaire.
 PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Propriétaire.
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, Propriétaire.